



**GOVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

CABINET DE LA MINISTRE CÉLINE FREMAULT
LOGEMENT • QUALITÉ DE VIE • ENVIRONNEMENT • ÉNERGIE

LA MINISTRE

Grands-Parents pour le Climat
Association de fait
Rue de Hal 79
1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac



BRUXELLES

LE **15 JUIN 2015**

CONTACT

Julien GUILLAUME
T 02/508.79.90
jguillaume@gov.brussels

NOS REF.

JGU/9296-14009

VOS REF.

CONCERNE

Pétition "Grands-Parents pour le
Climat"

ANNEXE

RUE CAPITAINE CRESPEL, 35
B- 1050 BRUXELLES

T +32 (0)2 508 79 11
F +32 (0)2 514 48 00
info.fremault@gov.brussels
www.celinefremault.be

Mesdames et Messieurs les Membres du mouvement "Grands-parents pour le Climat",

Je fais suite à votre courrier daté du 10 mai 2015.

Votre courrier a retenu toute mon attention ; la problématique des changements climatiques étant d'ailleurs au coeur de mes priorités en cette année 2015.

En effet, le sommet climatique de Paris doit permettre d'obtenir un nouvel accord international équitable et ambitieux, c'est-à-dire conforme à l'objectif scientifique de 2° C (hausse de température maximale pour éviter les dommages irréversibles).

En ce qui concerne le rôle de l'Union européenne dans les négociations climatiques internationales, il me semble avant tout essentiel qu'elle continue à jouer, tout au long de cette année et lors du sommet même à Paris, son rôle de "bridge builder". Pour ce faire, elle doit montrer une certaine flexibilité dans les négociations. C'est ainsi que si nous devons non seulement insister sur nos priorités en matière d'ambition de réduction, nous devons également être à l'écoute des préoccupations légitimes des pays vulnérables en ce qui concerne des thèmes comme l'équité, l'adaptation au changement climatique et le financement.

Il me paraît clair que cette flexibilité est une grande force dans le contexte actuel des négociations climatiques. C'est en sortant chacune des Parties de leurs zones de confort respectives que nous arriverons à une solution adéquate face à la problématique du changement climatique.

Enfin, si elle doit être un "bridge builder" et faire preuve d'une certaine flexibilité, l'Union européenne doit également maintenir son rôle de leadership et d'exemple.

L'adoption de la contribution européenne en matière de réduction des émissions (INDC) – reflétant le paquet européen « climat-énergie 2030 » – lors du Conseil formel de l'Environnement du 6 mars dernier et l'envoi au

Secrétariat UNFCCC (Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) de cette contribution dans les délais impartis sont en ce sens déjà très positifs, en espérant que cela incite de nombreux autres pays gros émetteurs à en faire de même rapidement.

J'entends en tout état de cause profiter de l'occupation du siège belge au Conseil européen des Ministres de l'Environnement jusqu'en juillet prochain pour veiller à ce que l'Union européenne maintienne ses rôles de "bridge builder" et d'exemple jusqu'à Paris et ce, afin d'obtenir l'accord ambitieux et équitable tel que souhaité à Paris.

En ce qui concerne la politique climatique belge, il faut savoir que la Région de Bruxelles-Capitale a la présidence de la Commission Nationale Climat jusqu'en décembre 2015. Instaurée par un accord de coopération du 14 novembre 2002 entre l'Etat fédéral et les trois Régions, cette commission assume une série de missions liées à l'exécution nationale de la politique climatique. Elle joue également un rôle de conseil en matière de politique internationale dans les domaines des changements climatiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de ma présidence, je m'attelle à essayer d'obtenir des décisions intra-belges importantes, notamment en matière de répartition des objectifs européens assignés à la Belgique et en matière de financement climatique international.

En ce qui concerne la politique climatique bruxelloise, je suis en train de mettre en évidence cette année la problématique climatique via diverses activités et brochures et ce, afin d'y sensibiliser les Bruxellois. En outre, je veille à prendre d'ores et déjà des mesures s'inscrivant dans le cadre d'une société « bas carbone ». A titre d'exemple, en Région de Bruxelles-Capitale, nous venons d'adopter en deuxième lecture, le Plan Air-Climat-Energie visant une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (30 % en 2025) plus conséquente que les objectifs européens. Il faut savoir que ledit Plan est actuellement soumis à enquête publique et qu'il sera adopté définitivement au mois de novembre prochain, juste avant le sommet climatique de Paris.

En ce qui concerne mon soutien aux élus locaux, il est important de souligner que le Plan Air-Climat-Energie mentionné ci-dessus prévoit une série d'actions orientées vers les communes. Je peux notamment vous mentionner les actions suivantes :

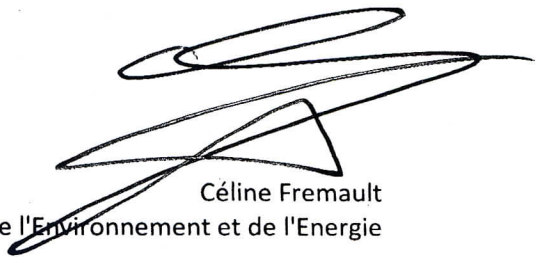
- créer une société de services énergétiques régionale qui réalisera et préfinancera des projets contribuant à des économies d'énergie, voire à la production d'énergie verte dans les bâtiments publics régionaux et communaux essentiellement (tiers investisseur) ;
- mettre en oeuvre en collaboration avec les communes des zones de basses émissions (périmètre dans lequel l'accès est défini en fonction des performances environnementales des véhicules) ;

- mettre en place un référentiel d'achats durables à l'attention des pouvoirs publics régionaux et locaux, qui énoncera les critères environnementaux et durables pertinents ;
- encourager et soutenir les communes dans leurs actions de gestion des eaux pluviales, gestion primordiale dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques.

En espérant que les informations reprises dans mon courrier vous auront permis de mieux appréhender ma vision de la question climatique, question essentielle pour les générations présentes et à venir.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à prendre contact avec mon collaborateur Julien Guillaume (jguillaume@gov.brussels, +322/508.79.90).

Croyez, Mesdames et Messieurs les Membres du mouvement "Grands-Parents pour le Climat", en ma considération très distinguée.



Céline Fremault
Ministre de l'Environnement et de l'Energie